



Rencontrer

Transmettre

Diffuser

Conserver

Association française pour l'Essor des Ensembles à Vent
Siège social : 7 rue de la Haute Jarretière 45140 Saint Jean de la Ruelle
www.afeev.org

Compte-rendu de l'Assemblée générale

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles, l'Assemblée générale de l'Afeev, annoncée par convocation, s'est déroulée sous forme « distancielle » (Zoom) le samedi 6 février 2021 à 14 heures.

Ont pu suivre l'Assemblée générale en vidéocommunication :

Laurent ARANDEL, Maxime AULIO, Sébastien BILLARD, Jean-Pierre BLIN, Olivier CALMEL, Gerardo DI GIUSTO, Florent DIDIER, Miguel ETCHEGONCELAY, Philippe FERRO, Jérôme GENZA, Aurélie GONDOUIN, Gildas HARNOIS, Jérôme HILAIRE, David HURPEAU, Alexandre JUNG, Grégory ORLAREY, Patrick PÉRONNET, Vincent RENAUD, Olivier SAENGER, Annick VILLANUEVA, Hervé WINKELS, Orchestre d'Harmonie de Nevers (représenté par Pascale Rose), Orchestre d'harmonie de Saint Omer (représenté par Bruno Drinkebier / Stéphanie Fourier).

Sont excusés avec pouvoir de représentation :

Gérard HILPIPRE, David MINOIS et Jean-Pierre POMMIER.

Sont excusés :

Alexandre KOSMICKI, Philippe LANGLET, Claude PICAUREAU,

L'Assemblée générale a le plaisir d'accueillir deux invités :

Mme Arlette BRISSON, Vice-Présidente de la Confédération Musicale de France (CMF)
M. Éric VILLEVIÈRE, Président de l'Union des Fanfares de France (UFF)

Pour rappel, l'Afeev a le privilège de compter des membres d'honneur : Robert BOUDREAU, Ida GOTKOVSKY, Norbert NOZY, Claude PICAUREAU, Francis PIETERS, Frédéric ROBERT
(*In memoriam* : Maurice ANDRÉ, Roger BOUTRY, Désiré DONDEYNE, Serge LANCEN)

À l'appel des membres adhérents, le quota (1/3 des membres présents ou représenté + 1) est atteint. L'Assemblée générale peut donc se tenir de façon statutaire.

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée générale joint à la convocation celui-ci se déroule dans la chronologie annoncée.

- Mot d'accueil par Philippe FERRO, président de l'Afeev

Le président remercie les membres de leur présence tout en rappelant la situation sanitaire exceptionnelle qui marque l'année 2020-2021 et nécessite de tenir une Assemblée générale 2021 en format « distanciel ».

Philippe Ferro fait part des excuses de Philippe Langlet, vice-président, touché par un récent décès familial et lui adresse toutes ses condoléances au nom des membres de l'Afeev.

- Rapport moral d'activité 2020 par Philippe FERRO, président

Les circonstances sanitaires exceptionnelles de l'année 2020 ont empêché la réalisation de projets prévus lors de l'Assemblée générale précédente.

À ce titre :

- annulation et report du stage de formation à la direction prévu entre décembre 2020 et février 2021 avec la contribution des formateurs Alexandre JUNG et Mehdi LOUGRAÏDA et l'orchestre d'harmonie de la Musique des Sapeurs-Pompiers de Paris.
- annulation et report du stage de formation à l'orchestration.
- annulation et report des concerts prévus en partenariat avec Coup de Vent.

Ce qui a été fait :

- le stage de formation à la direction d'orchestre des 13, 14 et 15 mars 2020 a eu lieu à l'École de musique de Sangatte, en partenariat *Coup de Vent / Afeev*. L'encadrement en a été assuré par Maxime AULIO et Philippe FERRO.
- refonte du site internet de l'Afeev (voir ci-après)
- travail de collecte des œuvres à « petit effectif »
- publications sur le site internet (portrait vidéo de Claude PICHAUREAU, news, etc...)



Le rapport est adopté à l'unanimité.

- Rapport financier 2020 par Jérôme HILAIRE, trésorier

Bilan financier exercice 2020

Rappel du solde exercice 2019 : 3 920,37

Recettes 2020 :

Cotisations annuelles : 1 388,78 + Intérêts livret A : 2018 :12,05

Total recettes : 1 400,83

Dépenses 2020 :

Frais site internet : 631,48

Frais bancaires annuels : 45

Refonte site internet *Emeline design* : 2 500

Total dépenses : 3 176,48

Solde au 31 décembre 2020 : 2 144,72 Répartis ainsi :

Compte courant : 299,29 + Livret A : 1 845,43

Quelques observations sur l'état financier de l'Association.

- Le nombre d'adhésions a sensiblement baissé pour l'exercice 2020. Les conditions matérielles de cette année exceptionnelle peuvent l'expliquer.
- Un très important investissement a été réalisé pour la refonte, l'ergonomie et la lisibilité du site internet.
- Les cotisations ayant été augmentées dans l'exercice précédent, il ne sera pas proposé de changement pour l'année 2021 (rappel : cotisation annuelle pour les étudiants : 15 Euros, les personnes physiques : 30 Euros, pour les personnes morales [orchestre, ensemble, association] : 50 Euros).
- L'adhésion en ligne est recommandée à partir du site internet <https://www.paypal.me/AFEEV>. Elle peut toujours se faire par voie postale :

Chèque à Jérôme HILAIRE, 7, Villa Amalia, 75019 Paris

ou par virement bancaire demander le RIB a hilairejerome@sfr.fr

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

- Élections : Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Selon les statuts de l'Association, le Conseil d'administration est composé de 9 membres. Il est renouvelable par tiers tous les ans. Chaque membre est élu pour une durée de trois ans. Le Conseil d'administration peut s'entourer de « membres de bon conseil » (non élus mais acceptés par l'Assemblée générale).

Le tiers sortant 2021 est composé de Philippe FERRO, Jérôme HILAIRE et Alexandre JUNG. Alexandre JUNG, secrétaire de l'Association, a demandé à être déchargé de la charge du secrétariat suite à une modification importante de ses activités professionnelles. Patrick PÉRONNET, membre de l'Association a accepté de prendre le poste de secrétaire. Alexandre JUNG a accepté de se retirer du Conseil d'Administration tout en restant membre de « bon conseil » et reçoit les remerciements pour ses années de secrétariat.

Sont réélus à l'unanimité : Philippe FERRO et Jérôme HILAIRE

Est élu à l'unanimité : Patrick PÉRONNET

Recomposition du Conseil d'administration 2021

Président	Philippe FERRO (mandat 2021-2022-2023)
Vice-président	Philippe LANGLET
Secrétaire	Patrick PÉRONNET (mandat 2021-2022-2023)
Trésorier	Jérôme HILAIRE (mandat 2021-2022-2023)

Membres du Conseil d'administration – membres assesseurs

Administrateur	Maxime AULIO
	Sébastien BILLARD
	Olivier CALMEL
	Gildas HARNOIS
	Grégory ORLARET

Membres de « bon conseil »



Laurent ARANDEL
Jean-Jacques CHARLES
Bruno DRINKEBIER (rep. Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer)
Alexandre JUNG
Vincent RENAUD

L'Assemblée générale statutaire se termine.

Le président Philippe FERRO ouvre la partie informative de l'Assemblée générale concernant les projets, actions et travaux pour l'année 2021. Il donne la parole aux membres du CA ou membres de l'*Afeev*

- Formation à la direction d'orchestre, par Alexandre JUNG

Le plan de formation 2020-2021 est reporté sur l'année 2021-2022. Les intervenants en seront les mêmes. Les inscriptions sont d'ores et déjà recevables (site *Afeev*, <https://www.afeev.fr> onglet « Formation »).

- Stage de formation à l'orchestration sera lui aussi reporté (modalités et lieux à déterminer). Une formation à distance (par capsule vidéo) est en réflexion.
- Présentation du site internet de l'Afeev par Maxime AULIO

Une visite du site rénové et toiletté permet de mettre en évidence l'abondance des ressources que propose l'*Afeev*. Sont particulièrement présentés et recommandés les onglets « Publication » (Ressources bibliographiques, « Cahiers » thématiques de l'*Afeev*, sélection d'œuvres « Focus », et portraits vidéo) et « Médiathèque » (partitions à découvrir et à écouter, vidéos). Nos remerciements vont à la société *Émeline Design* qui a beaucoup œuvré pour la rénovation du site ainsi qu'à Maxime AULIO et Olivier CALMEL pour le suivi de ces travaux.

- Recensement des œuvres à « petit » effectif. Un certain nombre de membres ont fait parvenir une sélection d'œuvres avec nomenclature (que soient remerciés Maxime AULIO, Sébastien BILLARD, Jean-Jacques CHARLES et Philippe FERRO). La présentation et la normalisation de ces divers documents seront reprises par Olivier CALMEL afin de rendre le plus lisible possible ce travail qui sera disponible sur le site internet.



- Une réflexion est entamée pour promouvoir les œuvres transcrites pour l'orchestre d'harmonie. Ce sujet sera affiné sur l'année 2021. Il paraît prudent de n'envisager que des transcriptions d'œuvres anciennes et passées dans le domaine public, afin d'éviter les problèmes récurrents liés aux œuvres protégées.
- Centenaire des naissances de Désiré Dondeyne / Serge Lancen.

La volonté de célébrer le centenaire de la naissance de Désiré Dondeyne (1921-2015) dès le début de l'année 2021 a été perturbé par la crise sanitaire. L'Afeev remercie Marc DONDEYNE, Michel BING, Astrid YUNG, Jean-Pierre POMMIER pour l'apport de nombreux documents. Jean Pierre BLIN, président de *l'Association Désiré Dondeyne* explique l'important travail de collecte et de conservation fait ces dernières années (site internet : <http://www.xn--dsirdondeyne-bebd.fr/home/association>).

En partenariat avec cette Association, l'Afeev se propose de nourrir son propre site par des témoignages et études portant sur le compositeur et chef d'orchestre. 2022 sera fêté le centenaire de la naissance de Serge Lancen (1922-2005). Il paraît judicieux d'associer les deux amis dans les hommages rendus sur la période 2021-2022.

Miguel ETCHEGONCELAY, membre de la WASBE, propose d'associer d'autres personnages importants de la vie des ensembles à vent, une génération de compositeurs (Karel HUSA, Juan Vincente MAS QUILES et Alfred REED), pour envisager un colloque musicologique. Olivier SAENGER propose une réflexion sur l'opportunité d'organiser celui-ci au sein du CDMC de Guebwiller (Haut-Rhin, site internet : <https://cdmc68.com/>), en donnant un caractère européen à ces célébrations. Eric VILLEVIÈRE, au nom de *l'Union des Fanfares de France* s'associe pleinement à l'ensemble de ces démarches et projets. Il serait heureux qu'une forme de mutualisation permette de voir réunies les différentes structures évoquées afin de rendre lisible l'œuvre immense que nous a légué Désiré Dondeyne.

L'Afeev communiquera sur tous les hommages rendus à Désiré Dondeyne et suggère que chaque formation musicale, professionnelle ou d'amateurs puisse intégrer une de ses œuvres dans ses programmes futurs. L'hommage que l'on pourrait rendre à Serge Lancen se ferait dans ce même esprit et la même continuité.

- Des nouvelles du Championnat d'Europe des orchestres à vent (ECWO) par Arlette BRISSON, vice-présidente de la *Confédération Musicale de France*.

Le Championnat d'Europe de l'Association des orchestres à vent (ECWO) et l'organisateur, la CMF, annoncent conjointement que les Championnats d'Europe 2021 d'orchestre à vent à Amiens seront reportés à mai 2022. Les dates des 21 et 22 mai 2022 sont confirmées. Le même jury sera invité et la pièce d'essai est toujours *Dance Satanique* d'Alexandre KOSMICKI. L'ECWO 2024 se tiendra à Manchester, au Royaume-Uni.



- Championnat national d'orchestres d'harmonie à la Philharmonie de Paris en partenariat avec la *CMF*. Programmé en 2020, il a lui aussi été victime de la crise sanitaire. La possibilité d'un report est envisageable le premier week-end de juin 2023. Philippe FERRO et Jérôme HILAIRE évoquent la nécessité de changer de stratégie pour la sélection des orchestres pour faire coïncider championnat français et européen (*ECWO*). Arlette BRISSON ne peut actuellement s'engager au nom de la *CMF* sur le devenir de ce Championnat. Une décision du Conseil d'Administration de la *CMF* est attendue dans les semaines prochaines.
- Le championnat national d'orchestre d'harmonie 2020, intégrant les cinq formations sélectionnées pour l'édition pourrait se dérouler en 2022. Mais aucune décision n'a pour l'heure été prise au su des contingences techniques permettant de l'accueillir dans un lieu / ville au su des innombrables reports de dates de 2020 et 2021 inhérents à la crise sanitaire et la fermeture des lieux culturels (programmation d'une salle/ville d'accueil, conditions techniques de plateau, salle de chauffe, etc.) et de la disponibilité des formations musicales concernées.
- Le partenariat avec *Coup de Vent* devrait se concrétiser par une série de concerts à l'occasion des quarts de finale du Concours Coup de Vent avec les formations professionnelles en tenue : Musique de l'Air, Musique de la Garde Républicaine, Musique des Gardiens de la Paix, Musique de la Police Nationale, Musique des Sapeurs-Pompiers de Paris. L'ensemble des concerts aura lieu au CRR de Paris du 27 novembre au 4 décembre 2021.
- Miguel ETCHEGONCELAY, membre du Conseil d'Administration de la *WASBE*, évoque les travaux récents et le recensement fait par l'association mondiale de compositions et compositeurs. Il travaille en particulier sur un « Panorama de la musique pour vents en France » présenté en mars 2021. Il regrette qu'aucun orchestre d'harmonie français n'ait candidaté pour la sélection des formations présentées pour la Conférence *WASBE* de Juillet 2022 à Prague (République tchèque). Il précise qu'il est encore possible de proposer un sujet de conférence sur la thématique des ensembles à vent (durée ½ heure).
- Florent DIDIER sollicite l'*Afeev* pour répondre à un besoin de liens et de rencontres exprimé entre orchestres d'harmonie de Conservatoire (cycle 1 et 2 notamment). Il n'existe pas d'annuaire pour connaître l'existence de ces formations pédagogiques sur le territoire national. Des informations émanent cependant des réseaux et carnets d'adresses des uns et des autres.
- L'*Afeev* est heureuse de féliciter Olivier CALMEL pour le prix *SACEM* qui vient de lui être attribué. Une série Focus (site internet *Afeev*) consacrée aux œuvres d'Olivier sera réalisée prochainement.

Pour le Bureau
Le secrétaire / Patrick Péronnet
10 février 2021

Le Président

Le Secrétaire

Le trésorier

